

-COMPTE RENDU- VERS UN FORUM DES ACTEURS DU PLAN RHÔNE SAÔNE

Mercredi 12 mars 2025

RAPPEL ORDRE DU JOUR DU 12 MARS

Temps n°1 : Introduction

Mot d'ouverture par les porteurs du Plan Rhône Saône

Temps n°2 : Le Plan Rhône Saône

Zoom sur le Plan Rhône Saône 2021-2027 avec présentation des ambitions et des projets par les porteurs du PRS :

- Boîte à outil "culture du risque inondations" - DREAL
- Plan de gestion sur le foncier EDF de la lône d'Aramon - EDF et CEN Occitanie
- Accompagnement au développement durable des territoires : illustrations locales - CNR

Temps n°3 : Forum des acteurs

Présentation du travail de préfiguration du forum des acteurs du Plan Rhône Saône par le CPIE Rhône Pays d'Arles.

Temps n°4 : Ressource Rhône et changement climatique

- Quelles évolutions possibles de la ressource

Rhône et des enjeux associés à moyen et long terme sous l'effet du changement climatique ?

Sébastien Chazot, directeur de projet, BRL ingénierie

- Quelles orientations pour anticiper les

évolutions à venir ? Isabelle Eudes, chargée d'intervention, Agence de l'Eau RMC

Temps n°5 : Les « OFF du Rhône » -

En parallèle du buffet, vous serez amené à déambuler sur divers stands, pour découvrir des projets, des partenaires ou échanger sur des enjeux spécifiques en lien avec le fleuve et vos territoires.

SOMMAIRE DU COMPTE-RENDU

I . Rappel des ambitions.....3.

II . Retour sur la présentation du Plan Rhône Saône et exemples de projets.....4.

III . Retour sur la préfiguration du forum des acteurs.....6.

IV. Retour sur la présentation des études sur le fleuve et le changement climatique.....7.

V. Contribuer à la dynamique.....8.

VI . Cartographie des structures présentes et excusées.....9.

I. Rappel des ambitions

Pourquoi un forum des acteurs du Rhône ?

Le Plan Rhône-Saône (PRS), initié en 2005, est né des graves inondations du Rhône en 2002 et 2003, soulignant la nécessité d'une [gestion à l'échelle du fleuve](#). Il s'agit d'une [stratégie commune pour la période 2005-2025](#), visant à prendre en compte les enjeux du Rhône et de la Saône. Cette stratégie interrégionale en accompagnant et soutenant des projets sur les territoires, a pour objectifs de [coordonner les différents usages du fleuve](#), de [renforcer la résilience des territoires face au risque d'inondation et aux enjeux environnementaux](#) tout en [promouvant le développement économique](#). Le Plan Rhône-Saône est porté par un partenariat interrégional regroupant :

- Quatre conseils régionaux : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et SUD Provence- Alpes-Côte d'Azur
- L'État et ses opérateurs : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée-Corse, Voies Navigables de France, DREAL et DRAAF de bassin, SGAR de bassin.
- Deux entreprises : Électricité de France et la Compagnie Nationale du Rhône.
- Le Comité de bassin Rhône-Méditerranée.

Le nouveau Contrat de Plan Interrégional État-Régions 2021-2027, qui finalise les objectifs et les engagements financiers des partenaires du Plan Rhône-Saône, prévoit d'[installer un forum des acteurs pour fluidifier les relations avec les territoires](#). Les porteurs de PRS, ont confié au CPIE Rhône Pays d'Arles en 2024-2025 une expérimentation et préfiguration d'un forum des acteurs sur le Rhône aval.

Cette démarche met en lumière de larges ambitions à savoir :

- Consolider la culture fleuve
- Développer l'image du Rhône - lien entre les territoires dans le but de créer de la synergie autour du fleuve
- Favoriser la création d'une dynamique collective et l'émergence de projets concertés sur le fleuve
- Améliorer la mobilisation du dispositif PRS par les territoires de la partie aval du Rhône

Cette dynamique devra s'inscrire sur un temps long afin de faire naître un sentiment d'appartenance au fleuve, et favoriser les solidarités entre les territoires et les transversalités entre les thématiques liées au fleuve.

Citation du Plan Rhône Saône :

« Le forum des acteurs est un organe d'information et de concertation autour du CPIER Rhône-Saône. Il vise à ainsi à associer les acteurs du bassin concernés (représentants des collectivités, socio-professionnels et associatifs) aux différents sujets traités dans le cadre du CPIER Rhône-Saône. Il est ainsi multi-thématique et sur l'ensemble du territoire du CPIER Rhône-Saône. Il prend la forme de réunions délocalisables le long de l'axe et en tant que de besoin de réunions territoriales des acteurs locaux le long de l'axe sous forme participative. C'est un lieu d'échanges et de partage d'expériences des différents porteurs d'actions le long de l'axe. L'implication des conseils départementaux et des intercommunalités sera recherchée pour une prise en compte plus forte des territoires et de leurs besoins »



Comment a été construite cette première rencontre ?

Cette première rencontre du 12 mars a été pensée à partir des remontées du territoire recueillis durant la phase de préfiguration. Une des premières attentes est de [partager des connaissances](#) autour du Plan Rhône Saône, du fonctionnement du fleuve et des acteurs. Ainsi ont été proposées des présentations mettant à l'honneur des projets portés dans le cadre du PRS, ainsi que des études visant à initier une connaissance commune du fleuve et ses enjeux.

Il s'agit de la [première étape de la dynamique autour du Plan Rhône Saône et du forum des acteurs](#).

II . Retour sur la présentation du Plan Rhône Saône et exemples de projets

• Présentation Plan Rhône Saône - SGAR

Le Plan Rhône Saône a pour objectif de mettre en place une stratégie interrégionale d'aménagement durable du territoire, suite aux inondations de 2003. Il est décliné en 7 volets d'intervention soutenus par un engagement de 477 millions d'euros sur la période de 2021 et 2027. L'ensemble des objectifs des volets et des exemples sont détaillés dans la présentation ci-jointe.

Quels projets peuvent être financés ?

Projets situés sur les territoires le long de l'axe
Répondant aux objectifs fixés dans les différents volets du PRS

Comment déposer un projet ?

Fiche contact sur le site du Plan Rhône Saône
Décrire le projet en précisant la plus-value apportée et répondre aux critères d'éligibilité
Budget prévisionnel, (dépenses, état du plan de financement)

Comment est instruit le projet ?

Processus de labellisation (instruction) : examen collectif par les partenaires financeurs du PRS
Demande de financement à déposer de manière formelle auprès des différents financeurs

Contact : planrhonesaone@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr

Lien présentation : [Cliquez-ici](#)

Les 7 volets du Plan Rhône Saône, cliquez dessus pour découvrir les ambitions :



• Présentation Boîte à outils “culture du risque inondations” - DREAL

Pour pallier au manque de prise de conscience du risque inondation par les riveraines et riverains, la DREAL propose une boîte à outils valorisant les actions et initiatives locales, mettant à l'honneur les multiples approches pour développer une culture du risque inondation. Elle accompagne aussi des projets de sensibilisation avec des financements pouvant aller au delà de 80%.

Contact : DREAL, Claudie PITIOT, chargée de mission risque inondation : claudiepitiot@developpement-durable.gouv.fr

Lien présentation : [Cliquez-ici](#)

• Présentation “Plan de gestion sur le foncier d'EDF et la lône d'Aramon

Nous avons l'exemple ici d'un partenariat entre différents acteurs (EDF, le CEN, la commune d'Aramon et l'EPTB des gardons), sur un site précis pour une durée de 5 ans (2023-2028). La lône a été en libre évolution durant l'exploitation par EDF. La première étape du partenariat a donc été autour de l'amélioration des connaissances sur la lône dans le but de rédiger une notice de gestion. Cette notice regroupe et planifie un panel d'actions jusqu'en 2028. En 2025, une étude préalable pour identifier des pistes de restauration de la zone humide globale sera réalisée.

Contact : CEN OCCITANIE, Célia GRILLAS chargée de projet : celia.grillas@cen-occitanie.org

EDF : Frankie RICO SANZ, chargé de mission nature et pilote compensation carbone : frankierico-sanz@edf.fr

Lien présentation : [Cliquez-ici](#)

• Accompagnement au développement durable des territoires : illustrations locales - CNR

La Compagnie Nationale du Rhône, par son rôle de concessionnaire du fleuve et en tant que l'un des porteurs du Plan Rhône Saône est un acteur clé du Rhône. Elle accompagne les acteurs du territoire sur l'ensemble des volets du Plan Rhône Saône, excepté le volet risque inondation. Pour cela elle déploie le Plan 5R Rhône, qui contribue aux grands objectifs du Plan Rhône Saône.

Contact : CNR, David FERRY, Délégué Territorial : d.ferry@cnr.tm.fr

Lien présentation : [Cliquez-ici](#)

III . Retour sur la préfiguration du forum des acteurs

LE POINT DE DÉPART :

Fort de ces 25 ans de travail autour du fleuve, le CPIE Rhône-Pays d'Arles, aux côtés des porteurs du Plan Rhône-Saône, a engagé en 2024 un processus participatif pour réfléchir collectivement à ce que pourrait être ce forum des acteurs, à partir des attentes des acteurs locaux et de celles des porteurs du Plan Rhône-Saône. L'ensemble de ce travail est détaillé dans le livret de préfiguration. Vous retrouverez ci-dessous les points clés du forum :

1 UNE AMBITION PARTAGÉE, déclinée en 4 grands axes :

>>> La volonté de mettre en place un lieu de dialogue pérenne, qui permette de faire du Rhône un levier pour le développement des territoires, à travers la mobilisation du Plan Rhône-Saône.

Pour atteindre cette ambition, le forum des acteurs est structuré autour de 4 grands axes :

- **LA CONNAISSANCE** : pour agir sur un territoire, il est nécessaire de le connaître, d'être en mesure d'en apprécier les enjeux au niveau local mais aussi à l'échelle du bassin versant, de connaître les politiques publiques et les acteurs qui y interviennent.
- **LE DIALOGUE** : pour agir sur un territoire, il est nécessaire d'entrer en relation avec les autres acteurs et d'échanger les points de vue sur les enjeux, sur les projets existants et sur les contraintes et les besoins de chacun.
- **LA VISION** : pour agir sur un territoire, il est nécessaire de penser à court terme, mais également de se projeter à moyen et long termes, d'avoir une vision de ce que pourrait devenir notre territoire, afin d'identifier des leviers et des axes structurants pour le développement.
- **L'ACCOMPAGNEMENT** : pour agir sur un territoire, il faut être en mesure de construire des projets qui intègrent les enjeux territoriaux, les partenaires et les orientations des cadres donnés par les politiques publiques, et d'obtenir les financements nécessaires à leur réalisation.

2 LE FONCTIONNEMENT - 4 INDISPENSABLES :

Comité de programmation : il représente l'organe clé pour la mise en place du forum des acteurs. A partir du partage de leur veille territoriale, Il proposera différents sujets à mettre à l'ordre du jour du forum. Ce fonctionnement permettra alors de mettre en lien à la fois les attentes du PRS et des territoires. Il aura à cœur d'appréhender les logiques à l'échelle de l'axe Rhône-Saône.

Temps de rencontre : ils intègrent chacun les 4 axes avec des déclinaisons différentes et des dominantes pour chacun des formats. Il s'agit de trouver un bon équilibre dans la mise en place du forum en fonction des enjeux actuels, des disponibilités du public cible et des moyens alloués à l'animation du forum des acteurs

Capitalisation : La valorisation de l'ensemble des connaissances transmises durant les temps de rencontre est nécessaire. En effet, ce travail permet de corréler logique de programmation de projet et logique territoriale, intégrant une culture du fleuve dans toutes ses composantes comme levier de développement.

Évaluation en continu : Il est important de mesurer régulièrement si le dispositif et l'animation du forum des acteurs répondent aux enjeux du territoire et dans quelle mesure ils constituent une plus-value. Il ne s'agit pas de penser un dispositif d'évaluation complexe, mais plutôt d'identifier quelques indicateurs clés, pour mesurer l'utilité du dispositif.



3 LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA DYNAMIQUE :

En 2025, le CPIE Rhône Pays d'Arles va poursuivre sa préfiguration et son test sur le Rhône Aval, plusieurs étapes sont à venir. La première sera la constitution du comité de programmation. A partir de ce travail, nous vous proposerons plusieurs rencontres durant l'année qui se poursuivront en 2026.

Lien présentation : [Cliquez-ici](#)

Pour parcourir le livret de préfiguration complet : [Cliquez-ici](#)



IV . Retour sur la présentation des études sur le fleuve et le changement climatique

Cette partie s'inscrit dans la volonté d'apporter et de partager des connaissances autour de l'avenir du fleuve. Ainsi il est proposé de s'appuyer sur l'histoire du Rhône pour comprendre les usages et enjeux dans un premier temps. Puis sur les différentes études produites ou à celles venir. Pour ce faire, l'Agence de l'eau RMC et BRL ingénierie ont présenté leurs travaux et préconisations.

Rappel de l'histoire du Rhône :

- Le Rhône est le fleuve le plus abondant (pour l'instant) de la France, avec un débit moyen de $1700\text{m}^3/\text{s}$ à Beaucaire. C'est la diversité des régimes hydrologiques (pluvial, nival ...) de ses différents sous-bassins versants qui lui permet d'avoir des débits soutenus et répartis sur l'année. En août, 40% du débit du fleuve à son embouchure est constitué par les écoulements en provenance du haut bassin du Rhône (partie suisse du bassin) et du bassin de l'Arve. Ces deux sous-bassins représentent seulement 8 % de la surface totale du bassin. Cette forte contribution estivale est liée à la fonte des stocks de neige et de glace constitués pendant les mois les plus froids de l'année.
- Le Rhône et son bassin versant sont très aménagés avec de nombreux ouvrages au fil de l'eau et de stockage. L'ensemble de ces aménagements et les usages qui en découlent ont participé à l'évolution des paysages de la vallée Rhodanienne. Le fleuve en tresses s'est vu être transformé peu à peu en fleuve chenalisé pour répondre aux activités humaines.
- Les usages autour du fleuve, s'accompagnent de prélèvement d'eau dans le Rhône. L'irrigation et hydroélectricité sont les principaux préleveurs, avec un pic des demandes en mai pour remplir les barrages et en juillet et août pour l'agriculture. Depuis la fin des années 1980, les prélèvements dans le Rhône ont significativement diminué, principalement du fait d'une réduction du transfert d'eau vers l'étang de Berre (mise en place de plans successifs visant à restaurer le caractère salin de l'étang et à y réduire l'apport de sédiments). Concernant les prélèvements agricoles, ils sont à ce jour stables, du fait d'une compensation entre les changements de pratique (la demande augmente pour irriguer les vignes, mais on observe en même temps une disparition des vergers).

Les effets du changement climatique sur le fleuve :

- Entre les périodes 1960-1990 et 1990-2020, on observe une hausse des températures de $+1,8^\circ\text{C}$ en moyenne, une absence d'évolution des précipitations totales annuelles, une baisse des précipitations neigeuses de 13% (une partie de ce qui tombait en neige, tombe désormais en pluie), une absence d'évolution du débit annuel moyen du Rhône et une baisse de 13% de ses débits estivaux à Beaucaire. »
- Les projections prévoient une saisonnalité plus marquée, une diminution des débits moyens et des étiages plus sévères, du fait notamment d'une diminution des pics de fonte. Les projections annoncent une baisse supplémentaire de 20% sur le débit en période estivale d'ici 2 décennies. Un changement radical est à prévoir à l'horizon 2050, des études comme EXPLORE 2 détaillent différents scénarios plus ou moins favorables.
- Avec la baisse des débits d'étiage et le réchauffement de l'eau (étude à venir), les usages devront s'adapter pour intégrer ces changements. Des contraintes pour refroidir les centrales nucléaires à circuit de refroidissement ouvert sont par exemple à anticiper. Un nouvel impact s'ajoute, à savoir l'intrusion d'eau salée dans le fleuve en basses eaux, posant problème pour la production d'eau potable et l'irrigation.

L'Agence de l'eau insiste sur le fait que même si le Rhône est le fleuve le plus puissant de France, il n'échappera pas à la question du partage de la ressource en eau. Elle souhaite ainsi au travers de son 12ème programme s'engager auprès des acteurs du territoire pour préparer l'avenir.

Contact : BRL ingénierie, Sébastien CHAZOT, directeur de projets : Sebastien.Chazot@brl.fr
Lien étude : [Cliquez-ici](#)



Les études complémentaires, à venir autour du fleuve :

L'agence de l'eau annonce, qu'une étude va être réalisée sur l'évolution de la thermie du fleuve Rhône sous changement climatique.

L'objectif est de répondre aux questions simples et pragmatiques suivantes :

- Quelle sera l'ampleur des changements thermiques du fleuve sous l'effet du changement climatique ?
- Scientifiquement, quel rôle jouera la disparition progressive des glaciers dans ces changements ?
- Quels sont les risques de dépasser des seuils de température impactant l'environnement et les activités humaines ?

Depuis l'étude de BLRI en 2023, d'autres études ont permis d'affiner les projections. Par exemple le projet EXPLORE 2, a permis d'actualiser les connaissances sur l'impact du changement climatique sur l'hydrologie à partir des dernières publications du GIEC, et aussi d'accompagner les acteurs des territoires dans la compréhension et l'utilisation de ces résultats pour adapter leurs stratégies de gestion de la ressource en eau.

Le 12ème programme de l'Agence de l'eau en deux mots :

Ajouté au Plan Rhône Saône et au Plan SRhône, il y a un troisième outil de soutien aux territoires qui a été présenté lors de la journée du 12 mars, à savoir le 12ème programme de l'agence de l'eau :

Afin d'agir et d'accompagner les territoires, après 2 ans de concertation, l'Agence de l'eau entre dans son 12ème programme.

Il articule une série de défis autour de 4 grandes priorités :

- Priorité 1 : l'atteinte du bon état des milieux
- Priorité 2 : L'adaptation des territoires au changement climatique
- Priorité 3 : La reconquête de la biodiversité
- Priorité 4 : La solidarité entre les territoires

Ces enjeux se déclinent dans 5 axes d'interventions :

- Organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs
- Favoriser les dynamiques naturelles des milieux et reconquérir la biodiversité
- Améliorer la qualité des eaux des milieux
- Gérer durablement la ressource et l'alimentation en eau potable
- Préserver et restaurer les capacités des sols à infiltrer, stocker l'eau et recharger les aquifères



Ce programme avec son panier de solutions pour agir, souhaite être un véritable guide la politique de l'eau qui se veut pragmatique. Au total 31 milliard d'euros seront investis auprès des territoires d'ici 6 ans. (+25% comparé au précédent programme). Une partie de ces financements sont intégrés au Plan Rhône Saône. L'ensemble des champs d'interventions sont détaillés dans la plaquette de présentation et power point.

Contact : AERMC, Isabelle Eudes, chargée de projet : isabelle.eudes@eaurnmc.fr

Lien présentation : [Cliquez-ici](#)

Les études et présentations montrent que le changement climatique a déjà un impact sur le fleuve, et que cet impact va augmenter dans les années à venir, nous obligeant à modifier nos usages. Cette journée du 12 mars permet ainsi de commencer à partager une connaissance commune autour de ces enjeux. Cette dynamique va se poursuivre dans la suite de processus. Il s'agira de se nourrir de ces éléments de connaissance pour penser les futurs projets et aménagements en cohérence avec les projections.

IV . Contribuer à la dynamique :

Le comité de programmation :

Ce comité de programmation représente l'organe clé pour la mise en place du forum des acteurs.

Objectif : Ce comité, à partir du partage de leur veille territoriale, proposera différents sujets à mettre à l'ordre du jour des différents temps de rencontre qui ponctueront l'année. Ce fonctionnement permettra alors de mettre en lien à la fois les attentes du PRS et des territoires. Il aura à cœur d'appréhender les logiques à l'échelle de l'axe Rhône-Saône.

Il sera composé de représentants, à la fois des porteurs du PRS, des acteurs du territoire, d'experts autour des volets du PRS et de la structure animatrice du forum. Vous êtes donc tous et toutes les bienvenues. Une seule personne par structure pourra être présente dans le comité.

Ce comité a une vocation technique, et non pas politique.

Il se réunira 2 fois par an en visio, afin de ne pas sursolliciter ces membres.



Je souhaite faire partie du comité de programmation :

[Inscription ici](#)

L'évaluation des apports du forum par les territoires



En 2025, le CPIE Rhône Pays d'Arles va poursuivre la mise en place du test du forum des acteurs sur le Rhône aval.

Ce forum des acteurs est pensé pour répondre aux besoins des territoires et du Plan Rhône Saône. Nous avançons collectivement dans cette perspective, vos retours sont donc essentiels.

Lien évaluation/retours du 12 mars :

[Donnez votre avis](#)

Les prochaines étapes :



Cartographie des structures présentes et excusées



UNION NATIONALE

